

La bruyère

A cause de ses propriétés, paraît entrer avantageusement dans la composition des fumiers destinés aux terres qui la fournissent. La consistance de cette plante lui fait retenir fortement les sucs dont elle s'est imprégnée par une longue immersion ; elle les cède moins aisément que la paille et doit contribuer à en retenir une fraîcheur bienfaisante dans des sols exposés à souffrir de la sécheresse dans la belle saison.

Par la cohésion dont elles sont douées, les bruyères, unies au fumier et confiées au sol, doivent offrir un autre avantage, car elles résistent plus longtemps dans ces terres où la décomposition marche si rapidement, pour peu qu'elle soit favorisée par l'humidité, et peuvent exercer une action plus durable.

La méthode n'est, sans doute, applicable que dans les contrées où les terres vagues livrées à la bruyère sont en forte proportion comparées aux terres cultivées, attendu que celles-ci exigent, pour l'entretien de leur fécondité, une étendue au moins égale à la leur. La bruyère pousse lentement, et comme on ne se contente pas toujours de la faucher, puisque, souvent, on enlève une couche de gazon en même temps que la plante, le sol emploie des années à reformer sa couverture et le procédé ne peut se perpétuer que dans les domaines entourés de vastes surfaces de terres incultes.

On juge souvent avec beaucoup trop de sévérité cet usage, qui n'est certes pas dépourvu d'avantages là où il est appliqué.

La culture, dans les landes et les bruyères, n'est, sans doute, pas aujourd'hui ce qu'elle sera dans quinze ou vingt ans, mais il ne faut pas trop se hâter de condamner les méthodes qui y sont usitées. Pour apprécier sainement les choses, il convient de les examiner de près ; et si l'on interroge soigneusement les conditions au milieu desquelles vit le cultivateur des landes, on sera, assurément, moins enclin à exagérer ses fautes. Les terres incultes sont destinées à acquérir, dans un avenir qui n'est probablement pas très-éloigné, une haute valeur ; mais nous sommes d'avis que ceux-là se trompent qui pensent que l'on peut y implanter brusquement les méthodes perfectionnées. La prudence commande de respecter les transitions, afin d'avancer avec sécurité ; et, selon nous, ceux qui les dédaignent s'engagent dans une voie périlleuse à plusieurs titres ; ils s'exposent d'abord à des échecs ruineux, car beaucoup de revers n'ont pas d'autres causes, et ils compromettent gravement les progrès de l'agriculture.

La sciure de bois

Est une matière que généralement on laisse perdre, quoique l'on puisse cependant en tirer un excellent parti dans une ferme. Elle est très-propre à l'absorption des déjections liquides et fournit, d'ailleurs, un bon couchage pour le bétail ; et, de plus, elle est très-riche en principes nutritifs pour les plantes. Par un contact prolongé avec les matières excrémentielles, elle se dépouille des propriétés nuisibles dont elle pourrait être chargée, et son emploi n'expose ainsi à aucun danger. M. Magne dans son traité d'hygiène vétérinaire, considère la sciure de bois comme fournissant une très-bonne litière pour le cheval. "A Spithrut, dit-il, M. Pruss entretient cinquante chevaux qui n'ont jamais d'autre litière que six centimètres de sciure de bois, et qui ne sont jamais atteints ni de teignes, ni de dessèchement des sabots. M. Nérust, directeur des postes à Tilsitt, conseille cette litière pour les maladies des pieds. Dans la Forêt-Noire, on l'emploie concurremment avec la bruyère.

Les gazons

Peuvent également servir au même usage, ils donnent une excellente espèce d'engrais, et leurs qualités s'accroissent d'une façon très-notable par le séjour prolongé dans les étables. Formés par de la terre où sont interposées et ramifiées de nombreuses racines, les gazons forment nécessairement une couche très-poreuse et conséquemment très-apte à s'emparer de toutes les parties fluides des excréments, et ils interviennent heureusement pour augmenter la masse des engrais.

Les gazons, sous peine de ne remplir qu'imparfaitement leur objet, doivent être employés bien secs ; c'est sous cet état qu'ils possèdent la plus grande force d'absorption et qu'ils peuvent le mieux s'emparer des urines. Il convient donc de les tenir au sec, à l'abri de la pluie, jusqu'au moment où ils reçoivent leur destination dans les étables.

La tourbe

Fournit de même un excellent excipient et que l'on a grandement tort de négliger quand on peut se la procurer aisément. Outre une grande force d'absorption pour les liquides, elle est douée d'une remarquable puissance de condensation pour les substances gazeuses, et elle procure aux animaux un excellent couchage.

A l'état naturel, la tourbe possède des propriétés susceptibles de nuire à la végétation, mais elles disparaissent dans les étables